



**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
LOCAL SITUÉ AU 2606, RUE ALLARD, REZ-DE-CHAUSSÉE**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui sera tenue le **3 février 2015 à 19h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^{ème} étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usages conditionnels afin d'autoriser l'usage « activité communautaire ou socioculturelle » pour un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment ayant comme adresse le 2606, rue Allard.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de ladite séance.

Montréal, le 15 janvier 2015

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement